



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Metz, le 13 décembre 2019

Le directeur

à

Mairie de Maizières-lès-Metz
CS 30240 Grand-rue
57282 Maizières-lès-Metz Cedex

Objet : Dossier de déclaration concernant lotissement de 14 parcelles – Avenue Montastruc la Conseillère - Maizières-Les-Metz

Ref : Dossiers instruits_en cours\Zones humides\MAIZIERES LES METZ\lotissement avenue montastruc

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Lotissement de 14 parcelles – Avenue Montastruc la Conseillère à Maizière-Les-Metz

Ce dossier a été déposé par : SCCV Joffre

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

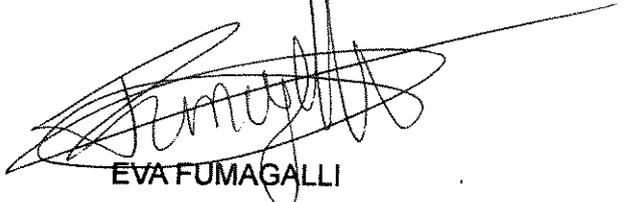
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-00624** en date du 13 décembre 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau PI,



EVA FUMAGALLI